



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Antras

Autres communes :

R500

Appellation : Croix de marbre

Monument(s)

Appellation : Croix de marbre

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 17/04/1950

Étendue de la protection : Croix de marbre sise sur la place : inscription par arrêté du 17 avril 1950

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.